



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2023/2492

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :
Permis d'urbanisme — ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ — ~~permis d'urbanisation~~ — ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ — ~~certificat d'urbanisme n°2.~~

La demandeuse est **Madame Linda COLA** demeurant **rue Emile Zola 56 à 4100 SERAING**.
Le terrain concerné est situé **rue Émile Zola 54 à 4100 SERAING** et est cadastré **Seraing 6^{ème} division section F n° 120G15**
Le projet vise à "**diviser une habitation unifamiliale en deux logements**" et présente les caractéristiques suivantes : **Écart au guide communal d'urbanisme(GCU au cc du 23 avril 2018) ; à savoir : Article 54: la hauteur sous plafond du logement projetée ne respecte pas les prescriptions .**

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

à l'adresse suivante : Service de l'Urbanisme, Cité administrative, Place Kuborn 5 à 4100 SERAING
(~~Durant les mois de juillet et août, le service est accessible jusqu'à 14 h 45 au lieu de 16 h 30~~)
Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO (04.330.87.56)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **1 janvier 2024 au 16 janvier 2024 au collège communal** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 20 juillet 2023)
(CDLD art. L1132-5)


AngeloTROLIO
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 24 mars 2023)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)


M^{me} GELDOF
CINQUIÈME ÉCHEVIN